

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/11/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 19

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation
15/11/2024

Date d'affichage
15/11/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J../...

et publication du :

..J../...

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain

Procuration(s) :

Mme CHARRIER Emilie donne pouvoir à Mme GUICHETEAU Magalie, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine, M. MARTINEAU Bernard donne pouvoir à Mme RANTIERE Charlène, M. STEENO Nicolas donne pouvoir à Mme BERNARD Anita

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme RANTIERE Charlène

Numéro interne de l'acte : D14_11_24

Objet : Acte de sous-traitance au marché de travaux de voirie 2024

Monsieur le Maire rappelle que le marché des travaux de voirie 2024 a été attribué à la société Charpentier TP pour un montant de 239 674.25 € HT.

Il précise que la société Charpentier TP a transmis à la Commune de Sèvremont un acte de sous-traitance pour la société Esvia (résine thermo retro) pour un montant de 4 355,40 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver cet acte de sous-traitance et de l'autoriser à le signer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Charlène RANTIERE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY

